

VOS ACTUALITÉS LOCALES

SAINT-CYR *Mag*

FÉVRIER 2020 - NUMÉRO 262



ÉNERGIE FAITES DES ÉCONOMIES

P.6 ET 7



RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.SAINTCYR78.FR

Sculpture

COLLAGE



Théâtre
Gérard
Philippe
Saint-Cyr-l'École



Photographie

Peinture

GRAVURE

STREET ART

DAILY
PAINTING



WWW.SAINTCYR78.FR

TÉL.: 01 30 14 82 95 • BOUTIQUECULTURELLE@SAINTCYR78.FR

En cette période où l'expression des élus et des candidats est contrainte en raison des prochaines élections, nous avons préféré ne plus intégrer d'édito du Maire jusqu'au numéro de mars inclus.

Dans l'intervalle, la rédaction vous propose de découvrir, chaque mois, quelques vers de poésie française.

LE SOLEIL EST TOUJOURS RIAN

Le soleil est toujours riant,
Depuis qu'il part de l'orient
Pour venir éclairer le monde.
Jusqu'à ce que son char soit descendu dans l'onde.
La vapeur des brouillards ne voile point les cieux ;
Tous les matins un vent officieux
En écarte toutes les nues :
Ainsi nos jours ne sont jamais couverts ;
Et, dans le plus fort des hivers,
Nos campagnes sont revêtues
De fleurs et d'arbres toujours verts.
Les ruisseaux respectent leurs rives,
Et leurs naïades fugitives
Sans sortir de leur lit natal,
Errent paisiblement et ne sont point captives
Sous une prison de cristal.
Tous nos oiseaux chantent à l'ordinaire,
Leurs gosiers n'étant point glacés ;
Et n'étant pas forcés
De se cacher ou de se taire,
Ils font l'amour en liberté.
L'hiver comme l'été.
Enfin, lorsque la nuit a déployé ses voiles,
La lune, au visage changeant,
Paraît sur un trône d'argent,
Et tient cercle avec les étoiles,
Le ciel est toujours clair tant que dure son cours,
Et nous avons des nuits plus belles que vos jours.

Jean Racine, Lettre à Monsieur Vitart

Jean Racine (1639-1699) est un dramaturge et poète français, académicien et contemporain de Jean de La Fontaine et de Molière. Il connaît un véritable triomphe avec l'écriture d'Andromaque (1667). À la fin de sa carrière, il écrit, sur la demande de Madame de Maintenon, deux dernières tragédies Esther (1689) et Athalie (1691), destinées à être jouées par les « demoiselles de Saint-Cyr », pensionnaires à la Maison Royale de Saint-Louis.

SOMMAIRE / INSTANT T

4-5 **SOMMAIRE / INSTANT T**

6-9 **DOSSIER**
Économies d'énergie : des gestes simples au quotidien

10-12 **VOTRE VILLE**
Organisation des bureaux de vote
Projet de rénovation de quartier LRYE
Événements :
Saint-Cyr Ludik, Nuit de la lecture

13-15 **CULTURE**
Programmation culturelle
Salon des Arts

16 **INFOS PRATIQUES**
Inscription sur les listes électorales

18 **TRIBUNES**

CHIFFRE DU MOIS

62

**JEUX MIS À VOTRE
DISPOSITION
AU SAINT-CYR LUDIK#2**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @villedesaintcyrlecole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole



28/12 : Plus de 50 personnes au repas partagé de Noël du Secours catholique. Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement quotidien !



7/01, 16/01, 21/01 et 23/01 : Cérémonies des vœux de M^{me} le Maire et du Conseil Municipal



18/01: Peu ont été couronnés mais tous se sont régalés à l'occasion de la galette des rois offerte par la Ville et les commerçants du marché couvert.



06/01 : Les bornes contrôlant l'accès à la place Charles Renard sont de nouveau en service. À la clef, plus de tranquillité pour les résidents du quartier.



11/01: Au Théâtre Gérard Philipe : Une ambiance festive pour la cérémonie des vœux aux séniors avec près de 250 convives !



principal dans les quartiers de Saint-Cyr-l'École. Un grand plaisir d'avoir pu se retrouver et se réunir pour se souhaiter une belle année 2020.



19/01 : Après une semaine de stage intensif à la Toussaint, les élèves de l'association Chorénergie nous ont offert un spectacle de début d'année 2020 à la hauteur de nos attentes.

DOSSIER



ENERGIE, FAITES DES ÉCONOMIES

Dans une société énergivore où nous multiplions toujours plus l'usage d'appareils électriques, à l'heure de la transition écologique, il devient essentiel de rester vigilant à nos habitudes de consommation. Sans changer radicalement nos modes de vie, quelques bons réflexes nous permettront de diminuer notre consommation d'eau et d'électricité, en même temps que nos factures !

Le Grenelle de l'environnement a engagé la France depuis plus de 10 ans dans une lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement, en travaillant notamment sur la performance énergétique des habitats. La recherche d'une plus grande efficacité énergétique passe également par des comportements individuels responsables. Nous vous proposons quelques données révélatrices, de façon à identifier les possibles lieux de gaspillage et de fuite dans vos foyers, afin de faire entrer la transition écologique chez vous.

DES CHIFFRES ÉLOQUENTS * :

- **8,5%** : C'est la part que représentent les factures d'énergie dans le budget annuel d'un foyer, ce qui correspond en moyenne à 2 900 euros.
- **+40%** : C'est l'augmentation depuis 1990 de la part moyenne consacrée à la consommation d'électricité dans un budget qui s'explique par la prolifération des appareils électroniques et électriques.
- **143** : C'est le nombre de litres d'eau que nous consommons individuellement par jour. 93% de cette eau sont utilisés pour l'hygiène corporelle et l'entretien, contre 7% pour la boisson et la préparation des repas.
- **120** : C'est le nombre de litres perdus en une journée à cause d'un robinet qui goutte.

COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES DANS VOS FOYERS ?

DANS LA SALLE DE BAIN :

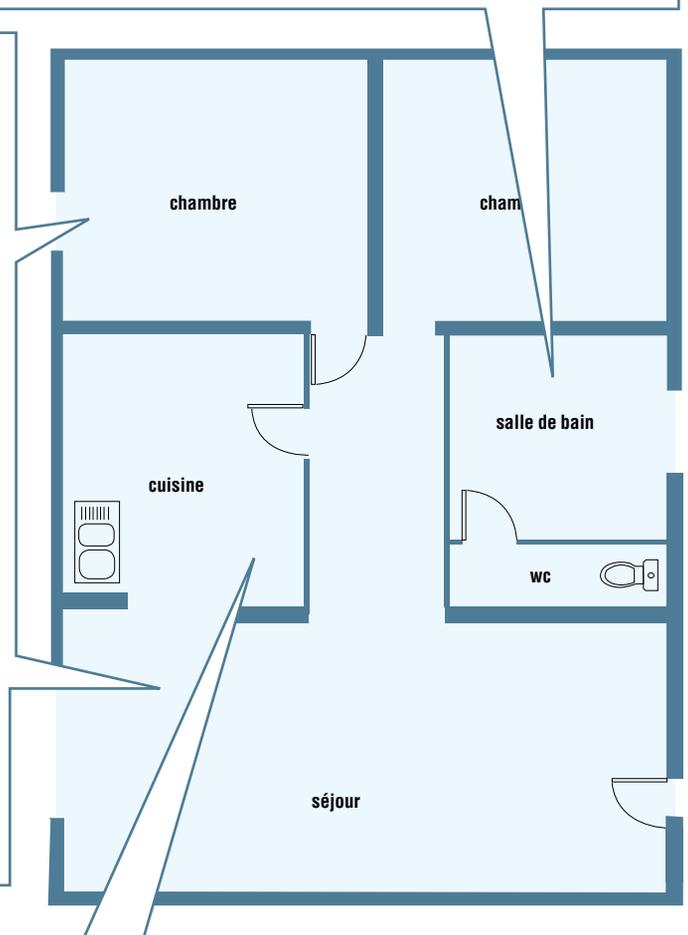
- Préférer les douches et couper l'eau pendant le savonnage permet de faire diminuer très significativement votre consommation d'eau.
- En utilisant un mousseur, réduire son débit d'eau de 50% permet d'économiser jusqu'à 160 euros par an.
- Laver son linge à 30°C nécessite trois fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C. La réduction de la vitesse

d'essorage ainsi que de ne pas utiliser de sèche-linge permet de réduire sa facture.

- Une vigilance particulière apportée à votre compteur d'eau vous permettra de repérer les fuites qui doivent être réparées rapidement.

DANS LE SALON ET LES CHAMBRES :

- Baisser la température des radiateurs de 1°C permet de diminuer de 7% la consommation d'énergie. Il est également important de purger régulièrement les radiateurs pour garantir leur efficacité.
- Pour éviter la déperdition de chaleur, fermer les portes, les volets et installer des rideaux épais permet d'éviter la déperdition de chaleur en particulier la nuit.
- Vos appareils électroniques en veille consomment de l'énergie : brancher plusieurs appareils électriques sur une multiprise permet d'éteindre simultanément tous vos équipements en veille, et de faire jusqu'à 10% d'économie sur votre facture d'électricité. Une box allumée 24h/24h consomme autant qu'un réfrigérateur en une année !
- L'usage de radiateurs d'appoint électriques ou gaz est à éviter.
- Contrairement aux lampes à incandescence, les ampoules à économie d'énergie qui consomment peu d'électricité et éclairent plus longtemps durées sont à privilégier..



LE NUMÉRIQUE :

- Vider sa boîte mail, se désinscrire des newsletters sont de bons réflexes à avoir : l'email est gourmand en énergie (serveurs).
- Enregistrer ses sites favoris dans les onglets de son navigateur permet de limiter l'usage des moteurs de recherche et une connexion par fil consommera moins que le Wifi.
- Le cloud consomme beaucoup d'électricité : stocker vos fichiers localement.

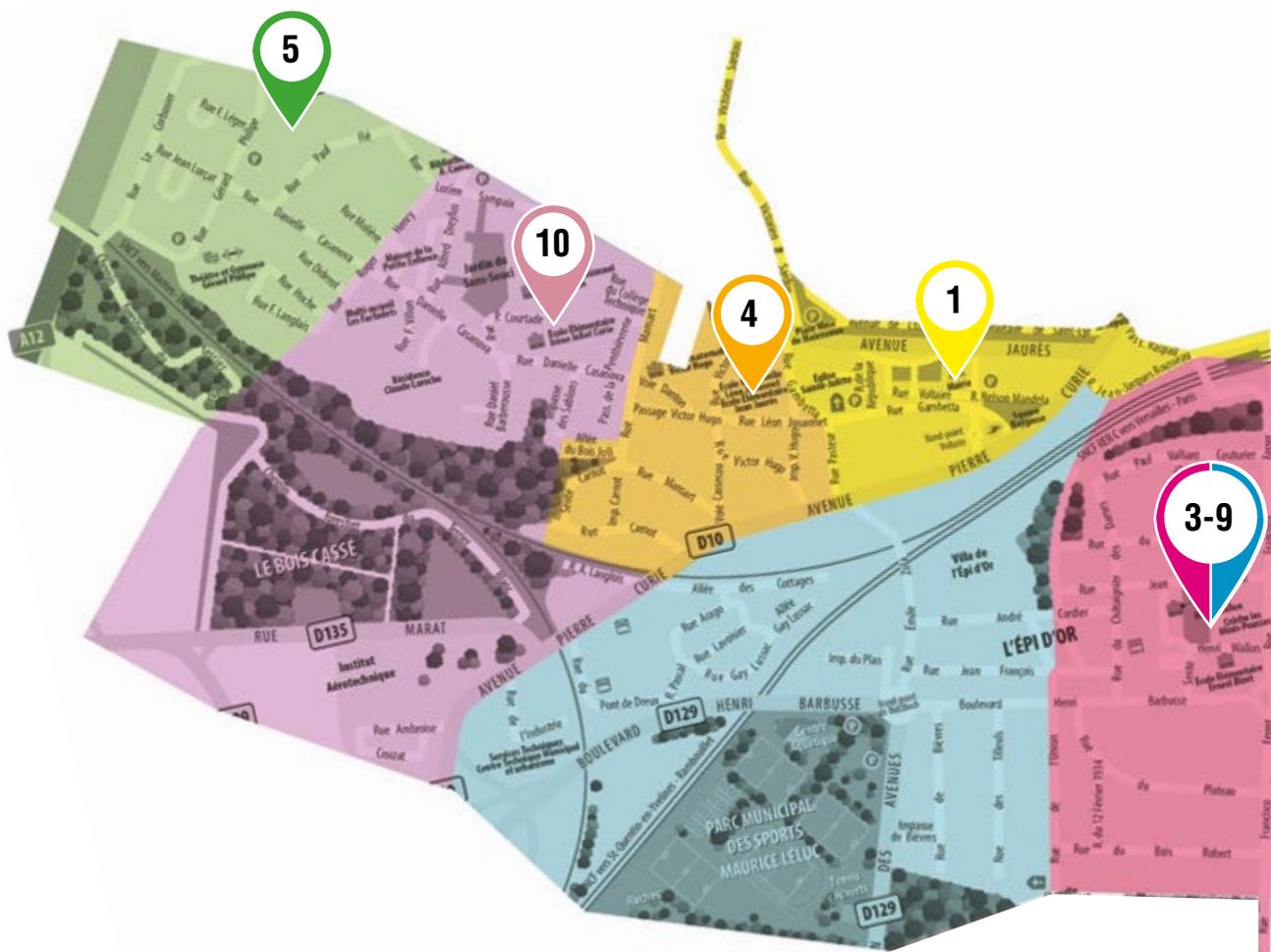
DANS LA CUISINE :

- Dégivrer son congélateur régulièrement (tous les deux mois) évite une surconsommation;
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson et utiliser des récipients adaptés à la taille de vos plaques diminue votre dépense énergétique, tout en accélérant la cuisson;
- Privilégier le programme « Eco » du lave-vaisselle permet d'économiser jusqu'à 45% d'électricité par rapport au programme intensif.

VOTRE VILLE

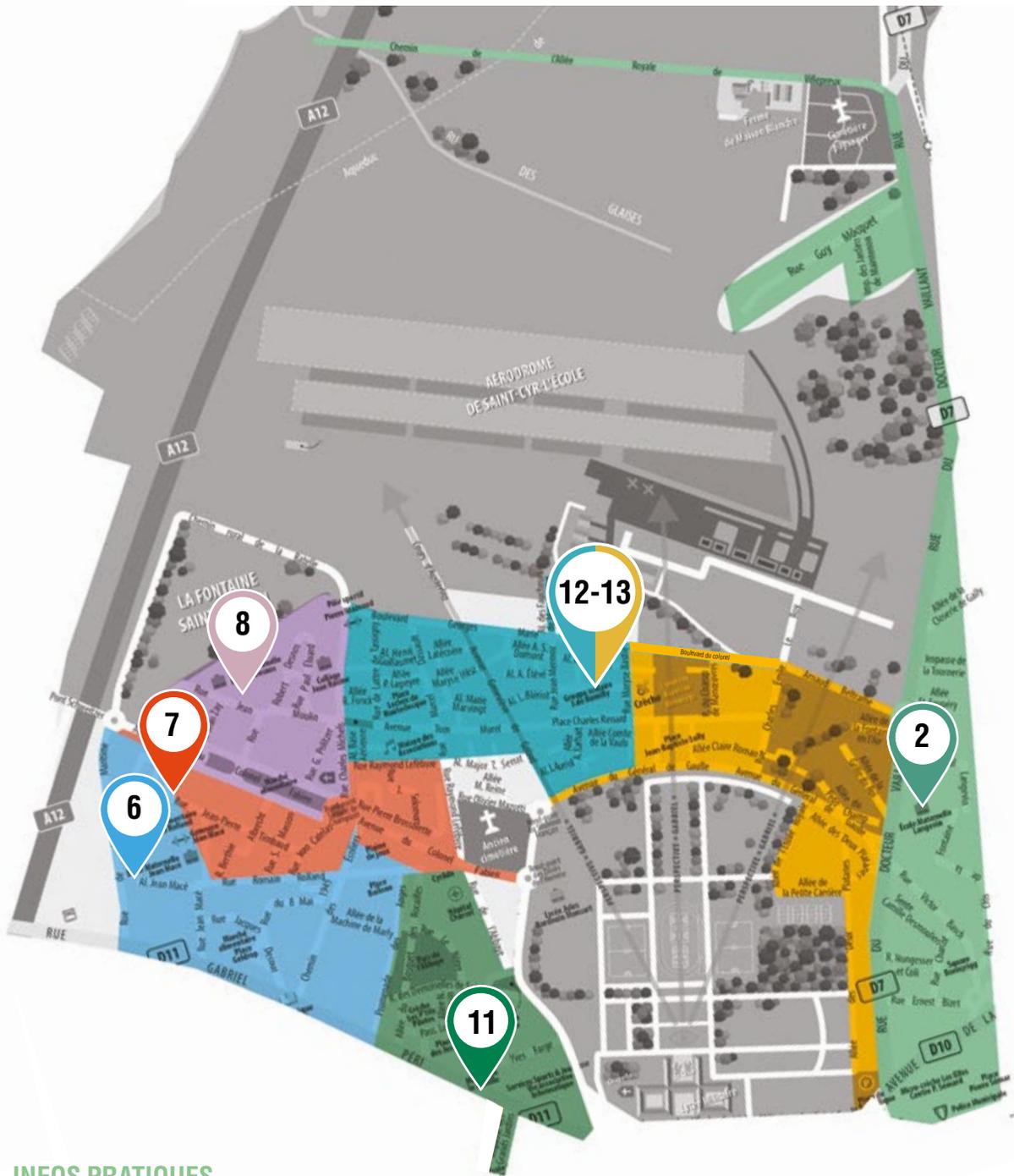
FOCUS SUR LA CARTE ÉLECTORALE

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains.
Retrouvez votre bureau de vote selon votre quartier !



LISTE DES BUREAUX DE VOTE

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">1. Hôtel de ville2. Ancienne école Langevin3. École Jean-d'Ormesson4. École Léon Jouannet5. École Irène Joliot Curie6. École Jean Macé7. École Romain Rolland | <ul style="list-style-type: none">8. École Robert Desnos9. École temporaire Bizet (ancien Wallon)10. École Irène Joliot Curie11. Maison de la Famille12. Groupe scolaire Jacqueline de Romilly13. Groupe scolaire Jacqueline de Romilly |
|---|--|



INFOS PRATIQUES

1- S'inscrire

7 février : dernier jour pour vous inscrire sur les listes électorales. Un doute ? Vérifiez si vous êtes bien inscrits sur la commune de Saint-Cyr-l'École sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

2- Où voter ?

Saint-Cyr-l'École est divisée en 13 secteurs de vote. Votre carte d'électeur vous précise le bureau dont vous dépendez.

3- Les 15 et 22 mars,

les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 20 heures. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité avec photo.

PLUS D'INFO SUR : WWW.SAINTCYR78.FR



QUARTIER DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN L'AVIS DES RÉSIDENTS COMPTE !

Mi-décembre, une réunion d'information a permis de faire le point sur le projet de rénovation du quartier de la Fontaine Saint-Martin, lancé en janvier 2018. Piloté par Les Résidences Yvelines Essonne, le projet compte également sur la collaboration de la ville de Saint-Cyr-l'École, les maîtrises d'œuvre mais surtout les habitants du quartier. Plusieurs ateliers de concertation ont été organisés depuis le lancement du projet, de façon à répondre au mieux aux besoins des résidents.

« L'immeuble a besoin d'un local pour ranger vélos et poussettes », « on voudrait davantage d'espaces de jeux et de détente », « les appartements ont besoin d'être rénovés », « je n'ai pas de solution pour garer ma voiture » : autant de remarques concrètes et pertinentes ont été soulevées par les habitants du quartier lorsque leur avis a été demandé, et retenu, sur des questions de logements, de voiries, de déplacements et de stationnement. Depuis juin 2018, plusieurs rencontres ont été organisées, sous forme de visites d'immeubles,

d'ateliers, de contributions écrites ou d'entretiens, afin que le réaménagement des espaces extérieurs et la rénovation du bâti prévus par le projet se fassent en intelligence avec les besoins réels des principaux intéressés : les résidents.

Pour l'aménagement des espaces extérieurs, le projet prévoit donc de donner à ce quartier une atmosphère de grands jardins, en créant davantage d'espaces végétalisés, de parcs, de squares et en doublant le nombre d'arbres. La circulation et le stationnement seront également revus pour

faciliter les déplacements. Côté bâti, la rénovation des cuisines et salles de bain, de l'électricité et de l'isolation, permettra d'apporter plus de confort aux appartements. Concernant les espaces partagés, la mise en place d'ascenseurs et la rénovation des équipements techniques sont également proposées.

Les concertations continuent avec des ateliers thématiques prévus au premier trimestre 2020 puis des réunions informatives sur les travaux. elles devraient débiter à la fin de l'année 2020.

LES CHIFFRES CLÉS:

- 55 millions d'euros de budget total dont :
 - 44 millions pour les logements
 - 11 millions pour les espaces extérieurs

Financé à hauteur de :

- 50 millions par Les Résidences Yvelines Essonne
- 5 millions par la Ville de Saint-Cyr-l'École



SAINT-CYR LUDIK, DEUXIÈME ÉDITION

Que vous apparteniez au cercle des grands champions, « hard-gamers » ou que vous soyez un joueur occasionnel, Saint-Cyr Ludik revient pour sa 2^e édition le 29 février 2020 à l'Hôtel de Ville.

Accros aux jeux de plateau ou aux jeux de rôles ? Direction Saint-Cyr Ludik, le samedi 29 février prochain, de 10 à 19 heures. Un rendez-vous qui deviendra incontournable pour les Saint-Cyriens et qui vous fera découvrir près d'une soixantaine de jeux dans une ambiance fun.

Jeux d'ambiance, jeux de stratégie, jeux de rôles, jeux pour petits,

jeux pour adultes, nouveautés, il y en aura pour tous les goûts, sur les deux niveaux de l'Hôtel de Ville.

Que vous veniez seul, entre amis ou en famille, embarquez dans un voyage intergénérationnel et préparez-vous à partager de grandes émotions en découvrant la richesse et la diversité de la création ludique actuelle !

Organisé en partenariat avec la Ludothèque de la bibliothèque Albert Camus et l'association Au Dragon Ludike, cette opération est ouverte aux joueurs âgés de 3 à 99 ans ! Encadrées par des joueurs expérimentés, les règles du jeu vous seront expliquées en moins de deux minutes afin de vous faire profiter de la cinquantaine de jeux mis à votre disposition.

► **CYRILLE BOUTIN, Président de l'association Au Dragon Ludike, partenaire de l'opération**

Saint-Cyr Mag : Les jeux de société reviennent animer nos soirées, comment l'expliquez-vous ?

CYRILLE BOUTIN : Le jeu n'est plus un loisir réservé aux enfants. Dans les années 2000, les petits éditeurs ont profité d'internet et du financement participatif pour proposer des jeux novateurs qui ont remis le jeu de société au goût du jour.

SCM : Quels sont les incontournables pour cette année 2020 ?

CB : Pour les plus aventureux, nous proposons *Clank* (12+), un jeu où les joueurs vont rivaliser de stratégies. La victoire reviendra à celui qui sortira du donjon avec le plus de butin sans réveiller le monstre. Si vous n'avez aucune pitié, *Le 6 qui prend* (10+) est pour vous. Le but est d'avoir le moins de cartes possible, mais il va bien falloir que quelqu'un les récupère.

SCM : Il faut croire que la première édition vous a enthousiasmé pour revenir en 2020 ?

CB : En 2019, nous avons pu partager notre passion avec de nombreux joueurs (occasionnels, confirmés ou tout simplement curieux). Plusieurs d'entre eux nous ont rejoints tous les vendredis au centre Pierre Semard et viendront à leur tour présenter des jeux ce 29 février. La boucle sera bouclée.



LA NUIT DE LA LECTURE

La bibliothèque Albert Camus s'est transformée en véritable scène d'enquête samedi 18 janvier à l'occasion de la Nuit de la lecture.

De nombreux Saint-cyriens sont venus participer à ce jeu de piste animé par les élèves de théâtre du Conservatoire de Versailles, pour tenter de résoudre la mystérieuse énigme de la disparition d'un auteur... Cachés derrière leurs personnages de bibliothécaire, journaliste, rat de bibliothèque, romantique éperdu ou passionnés, les comédiens ont mené les apprentis-détectives parmi les rayonnages de la bibliothèque en semant subtilement dans leurs tirades de précieux indices permettant de résoudre le mystère. Ils ont ainsi permis l'identification de Gaston Leroux, un auteur de roman policier, créateur du personnage Rouletabille. La même enquête avait lieu simultanément dans toutes les bibliothèques du réseau Biblio'Fil, à Bailly, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Noisy-le-Roi, et les Saint-Cyriens se sont démarqués par leur sagacité, avec un taux d'élucidation de 75% !

SAINT-CYR A DU TALENT

UNE SAINT-CYRIENNE AU CONSERVATOIRE DE VERSAILLES

Élodie Charron est une élève de l'école de *Saint-Cyr-l'École Danse (SCED)*, mais également du conservatoire de Versailles. Elle a brillamment réussi le concours d'entrée en juin dernier et suit cette année un cursus sport-études pour vivre pleinement sa passion.

Élodie a 11 ans et danse depuis seulement 3 ans. C'est du film « Ballerina » que naît sa fascination pour cette discipline gracieuse et élégante. Alors qu'elle faisait de l'escrime, elle affirme alors avec insistance vouloir danser. Elle découvre *Saint-Cyr-l'École Danse* en se rendant à leur gala et troque le fleuret pour les ballerines l'année suivante. Très rapidement son professeur, Clarisse Massaloux, lui propose de présenter le concours d'entrée au conservatoire.

Elle la prépare à ce difficile concours, pour lequel elles s'investissent pleinement. Pendant six mois, Élodie suit des cours de danse presque tous les jours et

s'entraîne en plus à la maison pour parfaire cou-de-pied, port-de bras, équilibre et souplesse. Ainsi préparée, elle se présente au concours avec une volonté et une concentration sans faille. Évaluée sur une première épreuve d'exercices à la barre, puis sur une variation, notre saint-cyrienne conquiert le jury et est admise au conservatoire.

Aujourd'hui, la danse est au cœur de l'emploi du temps d'Élodie : en classe le matin, ses après-midis sont consacrés aux arabesques et aux pas chassés. En plus du conservatoire, elle est heureuse de pouvoir continuer ses cours de danse à Saint-Cyr !



CULTURE



La petite boutique de magie

DE SEBASTIEN MOSSIÈRE - À PARTIR DE 4 ANS

Où les illusionnistes trouvent-ils leurs accessoires magiques ? Vous le saurez en venant faire un tour dans le plus secret et le plus fou des magasins. Sébastien, le vendeur, vous montrera des trucs étonnants, et vous fera essayer des nouveautés magiques complètement dingues.

Mais attention, c'est son premier jour, et il n'est pas tout à fait au point : il y a de la gaffe de magicien dans l'air ! Et qui est ce mystérieux Monsieur Z, qui menace de fermer la boutique ? De l'action, de la poésie, du suspense, des rires, avec la participation du public, pour un spectacle familial truffé de magie !



Mercredi 5 février à 14h30



Durée : 1h10



de 4,10€ à 8,20€



Théâtre Gérard Philippe



Lundi Jazz

JAZZ, SWING ET DANSE

Un pétulant lutin britannique nommé Jamie Cullum a remis au goût du jour cet esprit Jazz et danse qui animait les standards de l'époque swing, en les saupoudrant de modernité. C'est dans cette teneur que ce quartet interprétera la musique de Jazz et guidera vos pas sur la piste si vous le souhaitez.



Lundi 24 février à 20h30



Durée : 1h30



de 6,20 € à 19,40 €



Théâtre Gérard Philippe



Le C Vde Dieu

DE JEAN-LOUIS FOURNIER

Dieu pensa qu'il était fini, il sombra dans une profonde mélancolie. Il ne savait quoi faire. Il fit un peu de poterie, pétrit une boule de terre, mais le coeur n'y était plus. Il n'avait plus confiance en lui, il avait perdu la foi.

Dieu ne croyait plus en Dieu. Il lui fallait d'urgence de l'activité, de nouveaux projets, des gros chantiers.

Il décida alors de chercher du travail et, comme tout un chacun, il rédigea son curriculum vitae et fit une lettre de motivation.



Samedi 29 février à 20h30



Durée : 1h15



de 6,20 € à 29,65 €



Théâtre Gérard Philippe



L'Échappée belle

À PARTIR DE 3 ANS

Deux amies sont enfermées à bord de leur véhicule, près d'un passage piéton. Le petit bonhomme du feu tricolore les nargue, passe du rouge au vert sans que les voitures avancent d'un pouce et elles fulminent de cet arrêt forcé...

Entre sons inventés, chansons et mots empruntés aux poètes, les voix des deux chanteuses dansent et glissent au gré de leur imagination, s'inventent des mondes parallèles. L'habitacle de leur voiture devient une bulle de rêverie ludique et envoûtante.



Judi 12 mars à 9h30 10h45 et 14h15



Durée : 40 minutes



de 4,10€ à 6,15€



Théâtre Gérard Philippe



SALON DES ARTS 2020 PLACE AUX ARTISTES SAINT-CYRIENS !

Le salon des Arts exposera les artistes Saint-Cyriens du 4 au 11 mars 2020 au Théâtre Gérard Philipe. Ce rendez-vous donne chaque année l'occasion de révéler des talents insoupçonnés et de découvrir des techniques et des formes de créativité étonnantes.

Une trentaine d'artistes sont attendus début mars pour exposer leurs créations plastiques dans de multiples catégories. Peinture, aquarelle, pastel, gravure, dessin, photographie, sculpture, collage, et même street art et daily painting, de quoi à la fois trouver ce qui parle à votre sensibilité tout en vous laissant surprendre et étonner par ce que vous connaissez moins.

Les œuvres seront exposées tous les jours du mercredi 4 au mercredi 11 mars, de 15 heures à 18h30, excepté le dimanche pendant lequel le salon sera fermé. L'entrée est libre et le vote du public est attendu pour choisir le lauréat du Prix du Public. Les artistes seront remerciées lors du vernissage de l'exposition le samedi 7 mars, pendant lequel seront remis les Prix du

jury, récompensant un lauréat dans chacune des catégories, et le prix de Mme le Maire. Les gagnants auront ensuite la possibilité d'exposer leurs œuvres dans le hall de l'Hôtel de Ville, pour le plus grand plaisir de vos yeux. Ne manquez pas cette exposition 100% saint-cyrienne, qui vous donne l'occasion d'encourager les artistes de votre ville.

INFOS PRATIQUES :

- Du 4 au 11 mars, de 15 à 18h30;
- Vernissage le 7 mars, à 16 heures;
- Au Théâtre Gérard-Philipe;
- Entrée libre.

Denis DUTEIL, lauréat du Prix du Public 2019 du Salon des Arts, pour son œuvre « New York 2 »



OPÉRA

AU CINÉMA



OPÉRA AU CINÉMA

L'expérience « Opéra au cinéma » se poursuit avec la représentation de « Porgy and Bess » le dimanche 1^{er} mars, au cinéma Les Yeux d'Elsa.

Pour la deuxième représentation de cette saison qui vous fait vivre l'expérience de l'opéra dans votre cinéma, le Metropolitan Opéra de New-York vous donne à voir une œuvre de Georges Gershwin : « Porgy and Bess ». À la

musique orchestrale traditionnelle, le compositeur mêle un peu de jazz, de façon à donner une audace toute particulière à cet opéra américain reconnu comme l'un des plus populaires du monde. Dans le contexte d'une cité pauvre de la Caroline du Sud dans les années 1930, on y raconte l'histoire de Bess, abandonnée par son mari et secourue par Porgy, un pauvre homme au grand cœur. Venez vous laisser émouvoir et captiver par la mise en scène grandiose de cette œuvre étonnante et originale : dimanche 1^{er} mars dans votre cinéma à 16 heures, le spectacle dure 3 heures et sera entrecoupé d'un entracte.



#4 ELECTROCHIC

La 4^e édition du festival électro de l'Ouest Parisien va encore faire parler de lui en 2020. Durant 3 jours, différentes scènes de Versailles Grand Parc vont accueillir de jeunes artistes reconnus

Le samedi 14 mars, dès 21 heures, MONIDIE (@music.monodie) et INAO (@INAOMusic), feront vibrer les murs du Case ô Arts, à coup de Dubstep et de drum&bass. Respectivement originaires de Viroflay et de Paris, ces techniciens du rythme sont à découvrir et à applaudir.

Avec ELECTROCHIC, place aux jeunes talents !

INFOS PRATIQUES

- Samedi 14 mars, à 21 heures;
- Case ô Arts, 11 rue Yves Farge
- Buvette sur place
- De 4,10 à 8,20 €

Un tremplin musical avec cinq candidats sélectionnés par le jury du théâtre de l'Onde seront invités à se produire le samedi 14 mars à partir de 19h30. Le public déterminera alors deux vainqueurs qui seront ensuite départagés par un jury d'experts. Le grand gagnant se verra directement propulsé dans le Line Up d'ElectroChic 2021. Envie de vous lancer ? Postulez avant le 28 février prochain (www.festivalelectrochic.fr/artistes/tremplin). Retrouvez toute la programmation du festival ELECTROCHIC #4 sur www.festivalelectrochic.fr

INFOS PRATIQUES



À VOS MARQUES, PRÊT, VOTEZ !

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune se clôturent le 7 février ! Pour pouvoir aller voter lors des scrutins de mars, vérifiez que votre situation électorale est bien à jour :

- Les inscriptions sur les listes électorales se font sur le site service-public.fr ou en vous adressant directement à la mairie ;
- Si vous avez un doute, vous pouvez vérifier votre inscription sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788
- Si vous ne pouvez pas venir voter, vous pouvez faire une procuration en vous rendant dans n'importe quelle gendarmerie ou commissariat de police, jusqu'à la veille des élections ;
- Si la carte d'électeur n'est pas indispensable, une pièce d'identité est en revanche absolument nécessaire pour aller voter. Les pièces acceptées sont : la carte nationale d'identité ou le passeport, valides ou périmés depuis moins de cinq ans, ou les documents suivants, valides, agréés et avec photo : carte d'identité de parlementaire, carte d'identité d'élus locaux, carte vitale, carte du combattant, carte d'invalidité, carte de mobilité inclusion, carte d'identité de fonctionnaire de l'État, carte d'identité ou de circulation militaire, permis de conduire, permis de chasser, récépissé valant justificatif de l'identité ;
- Le numéro de votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur. Vous pouvez retrouver l'adresse dans la double page consacrée aux secteurs de vote de ce magazine (p. 8 et 9).

DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE POUR LES ASSOCIATIONS

C'est parti ! Comme chaque année s'ouvre en janvier la période des demandes de subvention pour les associations saint-cyriennes. Pour ce faire, elles ont reçu en janvier un dossier de demande à compléter et à remettre au service « vie associative » avant le 23 février. Retour sur les conditions et le mode d'attribution.

Les subventions sont accordées par la Ville sur projet dans le cadre suivant : favoriser l'accessibilité à la pratique d'une discipline, structurer la détection des jeunes et le perfectionnement des adhérents, soutenir la pratique en compétition, former les dirigeants, favoriser la pratique pour les personnes en situation de handicap. Les projets qui participent au rayonnement de la ville de Saint-Cyr-l'École en organisant des événements locaux ouverts au public, des compétitions de portée régionale ou nationale, ou qui s'impliquent dans l'organisation d'événements municipaux ou organisés par d'autres associations ou acteurs locaux peuvent aussi être aidés.

Pour déposer une demande, les associations doivent impérativement être à but non lucratif et prendre la forme définie

par la loi de 1901, elles doivent également attester la présence de leur siège social et/ou d'une activité significative sur la commune de Saint-Cyr.

La campagne de demande de subvention communale 2020 est ouverte depuis le 6 janvier 2020. Les formulaires peuvent être déposés jusqu'au 23 février à minuit, par voie informatique uniquement à ygest@saintcyr78.fr ou vie-associative@saintcyr78.fr.

À tout moment de l'année, le service Jeunesse et sport peut aider, à la demande, une association à définir son projet et à constituer son dossier de demande de subvention.

Le conseil municipal étudiera en séance publique les demandes en mars et en avril. L'attribution des subventions se fera courant mai.

DÉMOCRATIE LOCALE

Conseil municipal

Le Conseil Municipal aura lieu le mercredi 26 février à 20 heures en salle du conseil.

Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Tél : 01 30 14 82 53

ou cabinetdumaire@saintcyr78.fr

Permanence de Nadia Hai

Députée de la 11^e circonscription des Yvelines. Sur rendez-vous au 09.63.57.88.41 : lundi et vendredi de 10 à 16 heures. (hors vacances scolaires)



ENCOMBRANTS

A sortir la veille au soir :

- Le 2^e jeudi du mois
Pour la partie nord de la ville
- Le 2^e vendredi du mois
Pour la partie sud de la ville

www.versaillesgrandparc.fr/environnement/

NAISSANCES



Victoire Ligot

27/10/2019

Esteban Lungeri

30/10/2019

Evan Gogé

01/11/2019

Sophia Scherer Vinhal

20/11/2019

MARIAGE

Ernest Randriambololona et Onjaniony Rambeloson

07/12/2019

Gougoué Gahie et Josée Lago

14/12/2019

Bulletin municipal n°262 - février 2020 -
Ville 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication : Sonia Brau
Directeur de la rédaction : Cyrille Fonvielle, Julien Renaut
Mise en page : Baptiste Staub
Rédaction : Alix Parant
Photographes : Alix Parant
Comité de relecture : Remerciements à Michel Couton et Françoise Hamel
Régie publicitaire : Cithéa Communication
Impression de Saint-Cyr Magazine :
Groupe des imprimeries Morault : tél. 01 53 35 95 15 -
Siret : 351 667 035 00114
Tirage : 9 300 exemplaires sur papier PEFC.
Impression du supplément Agenda 10 000 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



Police municipale
13 Place P. Sémard
TÉL. 0130 453378
Du lundi
au vendredi
de 8 à 17 heures

Samu **15**
Pompiers **18**
Police secours **17**
Médecins de garde **116-117**
Pharmacie de garde
*(se présenter au Commissariat de
Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)*
0130 14 63 30 / 63 71
Centre anti-poisons **0140 05 48 48**
Grands brûlés **0142 34 17 58**

URGENCES

MAJORITÉ

SAINT-CYR AU COEUR

En raison de la période de réserve pré-électorale de 6 mois avant les élections de mars 2020, et afin de ne pas semer le trouble dans l'esprit des électeurs, nous avons fait le choix de ne plus diffuser de tribune de majorité dans le magazine municipal jusqu'au prochain scrutin.

OPPOSITION MUNICIPALE

Alors que le mandat s'achève, nous voulions de nouveau vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée. Durant 6 ans, nous avons défendu, en conseil municipal, au conseil communautaire de Versailles Grand Parc comme ailleurs, les valeurs et le projet que nous vous avons présenté.

Une ville bienveillante, tournée vers ses enfants, au service des familles, à l'écoute de ceux qui dans leur vie rencontrent des difficultés. Une communauté humaine solidaire, chaleureuse et généreuse.

Une commune accueillante, qui offre la meilleure qualité de vie à celles et ceux qui nous rejoignent, sans oublier les habitants et les quartiers plus anciens. Une ville qui sait se développer sans rompre son équilibre, sans course à l'urbanisme lorsque la quantité de constructions s'oppose à la qualité de notre environnement.

Une ville qui place cette qualité de vie au cœur de ses politiques avec le développement des circulations douces, la lutte contre les nuisances, le développement et l'entretien des espaces verts et des lieux de convivialité... Une commune revitalisée avec un soutien des commerces de proximité et des circuits courts, avec une vie de quartier dynamique, ou la valorisation de notre patrimoine riche de plusieurs siècles d'histoire.

Une ville gérée de façon rigoureuse, enfin, tant le développement harmonieux de notre commune nécessite des moyens que les erreurs de gestion sapent ou sont payées par le contribuable.

Nous avons été heureux d'œuvrer dans ce sens et, chaque fois que nous avons pu, faire entendre la voix que vous nous avez confiée en mars 2014.

Info. www.sebastiendurand.info - Sébastien Durand, Muriel Fraquet, Adeline Moulin, Marcel Fonteneau, Camille Lloret

SAINT-CYR, UN NOUVEL ÉLAN

N'a pas communiqué de tribune ce moi-ci.

«Saint-Cyr, un nouvel élan». Michel DOUBLET – Fanny BRAUN – Anne BARRE

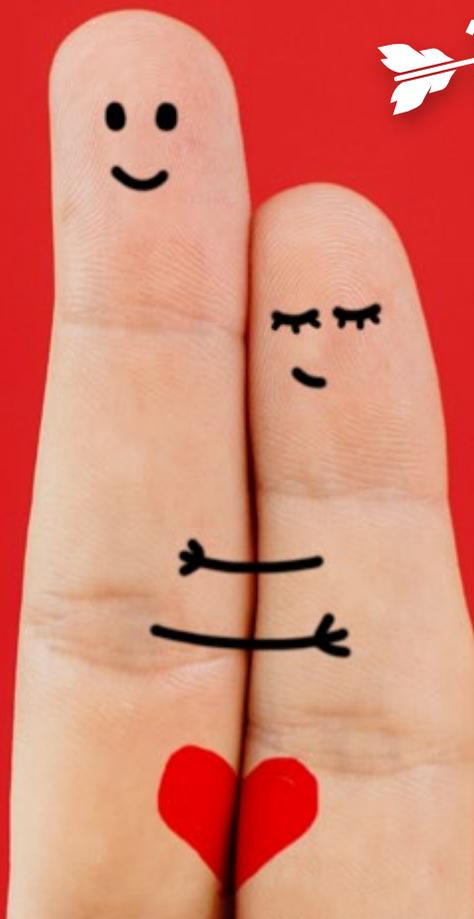
Saint Valentin

DITES-LE AVEC DES LED

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME

SUR LES PANNEAUX LUMINEUX DE SAINT-CYR

140 SIGNES
ESPACES COMPRIS



TRANSMETTEZ VOTRE MESSAGE D'AMOUR À :

COMMUNICATION@SAINTCYR78.FR

AVANT LE 13 FÉVRIER, 12 HEURES POUR LE VOIR APPARAÎTRE DANS TOUT SAINT-CYR LE 14 FÉVRIER.
LES MESSAGES SERONT ENSUITE PUBLIÉS SUR FACEBOOK DE LA VILLE, OÙ LES INTERNAUTES POURRONT
VOTER POUR LEUR PRÉFÉRÉ. LA DÉCLARATION AYANT REMPORTÉ LE PLUS DE «J'AIME»,
LE VENDREDI 14 FÉVRIER À 18 HEURES REMPORTERA UNE PETITE SURPRISE.

SAINT-CYR LUDI-K



AU DRAGON LUDIK



HÔTEL DE VILLE



SAMEDI 29 FÉVRIER DE 10 À 18 HEURES



DE 5 À 90 ANS RESTAURATION SUR PLACE



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

TÉL. : 01 30 14 82 82 - COURRIER@SAINTCYR78.FR

